



Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

☎ 01 45 58 50 26

nd.nazareth@online.fr

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>

19 mars 2021 : Solennité de Saint Joseph

Le prénom de Joseph, dans la bible, a été reçu par le 11ème fils de Jacob ou Israël : *« Dieu se souvint de Rachel, il l'exauça et la rendit féconde. Elle devint enceinte et enfanta un fils. Elle dit : « Dieu a enlevé ma honte. » Elle appela l'enfant Joseph, en disant : « Que le Seigneur m'ajoute un autre fils ! » Lorsque Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : « Laisse-moi partir ; je vais retourner chez moi, dans mon pays. » (Gn 30, 22-25)*

Ce prénom porte donc la marque de la volonté de Dieu : faire grandir, augmenter, ajouter des grâces aux grâces qu'il ne cesse de donner.

En contemplant la vie de Saint Joseph, jeune homme choisi par Dieu pour être « le père selon son cœur », nous pouvons puiser de nombreux exemples de vie. Nous pouvons lire le numéro 7 de la lettre apostolique du Pape François : *« On ne naît pas père, on le devient. Et on ne le devient pas seulement parce qu'on met un enfant au monde, mais parce qu'on prend soin de lui de manière responsable. Toutes les fois que quelqu'un assume la responsabilité de la vie d'un autre, dans un certain sens, il exerce une paternité à son égard. »*



Dans la société de notre temps, les enfants semblent souvent être orphelins de père. Même l'Eglise d'aujourd'hui a besoin de pères. L'avertissement de Saint Paul aux Corinthiens est toujours actuel : *« Auriez-vous des milliers de pédagogues dans le Christ, vous n'avez pas plusieurs pères. » (1Co 4,15).* Chaque prêtre ou évêque devrait pouvoir dire comme l'apôtre : *« C'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus » (Ibid.).* Et aux Galates il dit : *« Mes petits-enfants, vous que j'enfante à nouveau dans la douleur jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous. » (4, 19)*

Être père signifie introduire l'enfant à l'expérience de la vie, à la réalité. Ne pas le retenir, ne pas l'emprisonner, ne pas le posséder, mais le rendre capable de choix, de liberté, de départs. C'est peut-être pourquoi, à côté du nom de père, la tradition a qualifié Joseph de « très chaste ». Ce n'est pas une indication simplement affective, mais c'est la synthèse d'une attitude qui exprime le contraire de la possession. La chasteté est le fait de se libérer de la possession dans tous les domaines de la vie. C'est seulement quand un amour est chaste qu'il est vraiment amour. L'amour qui veut posséder devient toujours à la fin dangereux, il emprisonne, étouffe, rend malheureux. Dieu lui-même a aimé l'homme d'un amour chaste, en le laissant libre même de se tromper et de se retourner contre lui. La logique de l'amour est toujours une logique de liberté, et Joseph a su aimer de manière extraordinairement libre. Il ne s'est jamais mis au centre. Il a su se décentrer et mettre au centre de sa vie Marie et Jésus.



Le bonheur de Joseph n'est pas dans la logique du sacrifice de soi, mais du don de soi. On ne perçoit jamais en cet homme de la frustration, mais seulement de la confiance. Son silence persistant ne contient pas de plaintes mais toujours des gestes concrets de confiance. Le monde a besoin de pères, il refuse les chefs, il refuse celui qui veut utiliser la possession de l'autre pour remplir son propre vide ; il refuse ceux qui confondent autorité avec autoritarisme, service avec servilité, confrontation avec oppression, charité avec assistanat, force avec destruction. Toute vraie vocation naît du don de soi qui est la maturation du simple sacrifice. Ce type de maturité est demandé même dans le sacerdoce et dans la vie consacrée. Là où une vocation matrimoniale, célibataire ou virginale n'arrive pas à la maturation du don de soi en s'arrêtant seulement à la logique du sacrifice, alors, au lieu de se faire signe de la beauté et de la joie de l'amour elle risque d'exprimer malheur, tristesse et frustration.

La paternité, qui renonce à la tentation de vivre la vie des enfants, ouvre toujours tout grand des espaces à l'inédit. Chaque enfant porte toujours avec lui un mystère, un inédit qui peut être révélé seulement avec l'aide d'un père qui respecte sa liberté. Un père qui est conscient de compléter son action éducative et de vivre pleinement la paternité seulement quand il s'est rendu "inutile", quand il voit que l'enfant est autonome et marche tout seul sur les sentiers de la vie, quand il se met dans la situation de Joseph qui a toujours su que cet Enfant n'était pas le sien mais avait été simplement confié à ses soins. Au fond, c'est ce que laisse entendre Jésus quand il dit : « *N'appellez personne votre Père sur la terre : car vous n'en avez qu'un, le Père céleste* » (Mt 23, 9).

Chaque fois que nous nous trouvons dans la condition d'exercer la paternité, nous devons toujours nous rappeler qu'il ne s'agit jamais d'un exercice de

possession, mais d'un "signe" qui renvoie à une paternité plus haute. En un certain sens, nous sommes toujours tous dans la condition de Joseph : une ombre de l'unique Père céleste qui « *fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et tomber la pluie sur les justes et sur les injustes* » (Mt 5, 45) ; et une ombre qui suit le Fils.

En ajoutant à cela l'histoire de France, nous pouvons faire mémoire du jeune roi Louis XIV qui consacra son royaume à St Joseph en 1661: voici un article de la revue "Chrétiens Magazine": <http://www.chretiensmagazine.fr/2010/03/louis-xiv-consacre-la-france-saint.html>

Louis XIV consacre la France à saint Joseph (le 19 mars 1661)

La dévotion à saint Joseph s'est développée assez tardivement en Occident. Ce n'est qu'au XV^e siècle qu'apparaissent les premières manifestations, principalement en Italie et en Espagne (on sait la confiance que la grande sainte Thérèse d'Avila avait envers le père nourricier de l'Enfant-Jésus; c'est sous sa protection qu'elle plaçait chaque carmel fondé).

En 1621, le pape Grégoire XV proclama que la fête de saint Joseph serait fête de précepte pour l'Eglise universelle (le 19 mars devient alors une fête chômée). Toutefois cette décision pontificale ne fut pas reçue partout immédiatement, l'aval des princes étant nécessaire pour qu'elle ait force de loi dans chaque royaume.

En France, c'est au tout début du règne personnel de Louis XIV que la saint Joseph fut ainsi reconnue, et cela avec une rapidité confondante. Qu'on en juge : dans la nuit du 8 au 9 mars 1661, le cardinal Mazarin meurt, après plus de quinze ans de gouvernement. Les 9 et 10 mars, Louis XIV, âgé de 22 ans, prit personnellement le pouvoir et, avec une détermination qui causa la surprise générale, ne nomma pas de premier ministre ; il s'entoura cependant de deux conseils pour faire entériner ses décisions.

Sur le point qui nous occupe ici, le jeune roi était tout aussi décidé et mena l'affaire tambour battant. Où doit-on alors chercher les origines de la dévotion de Louis XIV à saint Joseph ? - Sans doute dans les suites de l'apparition de notre saint près du village de Cotignac en Provence (le 7 juin 1660) qui avait fait grand bruit à la Cour... mais aussi chez deux princesses espagnoles, les plus proches du souverain : sa mère, Anne d'Autriche et l'infante Marie Thérèse d'Espagne. Cette dernière était entrée en France, en traversant la Bidassoa avec son futur mari... le 7 juin 1660, jour même de l'apparition susdite, pour le mariage royal à Saint Jean-de-Luz.



Revenons à l'année 1661 : le 12 mars, trois jours après avoir pris le pouvoir, Louis XIV décide donc de solenniser sans retard le culte de saint Joseph, en faisant chômer sa fête dans tout le royaume. Il aurait toutefois dû consulter les prélats français, or le 19 mars était proche... Les rares évêques qui purent être contactés à temps donnèrent leur accord. Le lendemain, 13 mars, pendant la réunion du conseil d'En-Haut, le roi interdit donc tout commerce et tout travail tous les 19 mars à partir de 1661.

Ce fait est connu et rapportés par les historiens du Grand siècle (qui ne songent cependant pas à noter la rapidité de la procédure).

Or, un événement concomitant tombe dans l'oubli le plus total : la consécration du royaume à saint Joseph ! Oubli qui contraste avec la notoriété du [Voeu de Louis XIII](#), consacrant la France à la Très Sainte Vierge en 1638.

Il est vrai que la cérémonie de 1661 eut lieu dans l'intimité : non dans une Basilique, une cathédrale ou une église... mais tout simplement dans la chapelle du Louvre. C'est là que, le matin du samedi 19 mars 1661, la France fut consacrée à saint Joseph. L'après-midi, après les vêpres, Bossuet, qui était occupé à prêcher le carême aux carmélites du faubourg saint Jacques, célébra, dans leur chapelle, les gloires du nouveau protecteur de la patrie, en présence d'Anne d'Autriche. Le célèbre évêque de Meaux avait accepté, au pied levé, de ne pas prêcher sur le carême ce jour-là et de composer, en grande hâte, son deuxième panégyrique à saint Joseph (il ne pouvait, certes, avoir l'indélicatesse de répéter le premier panégyrique qu'il avait déjà prêché, quelques années plus tôt, devant la reine -mère).

Citons, pour conclure, l'étiquette envolée par laquelle se termine ce sermon : *« Joseph a mérité les plus grands honneurs, parce qu'il n'a jamais été touché de l'honneur ; l'Eglise n'a rien de plus illustre, parce qu'elle n'a rien de plus caché. Je rends grâce au roi d'avoir voulu honorer sa sainte mémoire avec une nouvelle solennité. Fasse le Dieu tout puissant que toujours il révèle ainsi la vertu cachée ; mais qu'il ne se contente pas de l'honorer dans le ciel, qu'il la chérisse aussi sur la terre. Qu'à l'exemple des rois pieux, il aille quelquefois la forcer dans sa retraite... Si Votre majesté, Madame, inspire au roi ces sages pensées, elle aura pour sa récompense la félicité ».*

Par la suite, la consécration de la France à saint Joseph fut commémorée en France tous les 19 mars jusqu'à la révolution. Depuis, elle n'a jamais été reprise. Il n'empêche qu'il est nécessaire de rappeler cet événement majeur dont on a fêté cette année le 388^e anniversaire.

Le signataire de ce bref exposé n'en est pas le véritable auteur, car il en doit la substance à un ami, Monsieur Christian Gaumy, conservateur de la bibliothèque universitaire de Limoges, qui a eu pour cela la patience d'explorer les montagnes de docu-

ments des archives nationales et de la bibliothèque nationale (Département Manuscrits), et qu'honore le profond souci de faire connaître et aimer le saint patron de l'Eglise universelle ; qu'à tous ces titres il soit ici remercié et assuré de ma gratitude.

Père Damien Marie

« Le sourire de Marie »
Stella Maris

***Belle et Sainte Fête de Saint Joseph,
prions-le en lui redisant notre confiance :***

Glorieux Saint Joseph, époux de Marie,
accordez-nous votre protection paternelle,
nous vous en supplions par le Cœur de
Jésus-Christ.

Ô, vous dont la puissance infinie
s'étend à toutes nos nécessités
et sait nous rendre possibles les choses les
plus impossibles,
ouvrez vos yeux de Père sur les intérêts de
vos enfants.

Dans l'embarras et la peine qui nous pres-
sent,
nous recourons à vous avec confiance.
Daignez prendre sous votre charitable con-
duite
cette affaire importante et difficile,
cause de nos inquiétudes.

Faites que son heureuse issue tourne à la Gloire de Dieu
et au bien de ses dévoués serviteurs.
Ainsi soit-il.

